

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 90 (1987)

**Artikel:** Les lieux-dits du Plateau de Diesse

**Autor:** Dubois, Frédy

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-685016>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les lieux-dits du Plateau de Diesse

*par Frédy Dubois*

## INTRODUCTION

A l'approche du XXI<sup>e</sup> siècle, l'étude des lieux-dits<sup>1</sup> peut paraître une occupation bien futile. Et pourtant...

Ils font partie de notre héritage historique. Ils sont une contribution indispensable à l'évocation de la vie aux temps passés. Leur importance est capitale pour la connaissance et la compréhension de l'économie rurale et de la mentalité d'autrefois. En effet, derrière ces noms se cachent la vie de nos ancêtres, les terres qu'ils travaillaient, les plantes qu'ils cultivaient, les animaux qu'ils élevaient et ceux qu'ils redoutaient, les coutumes qu'ils respectaient. Ils sont les témoins de l'évolution des défrichements, de l'occupation du sol, des parlers et des institutions au cours des âges.

Or, les lieux-dits sont menacés de disparition. Il s'agit donc de se hâter, avant que leur trace ne se soit effacée de la mémoire des hommes. En effet, l'établissement du cadastre a considérablement diminué leur utilité et le paysan du XX<sup>e</sup> siècle n'a plus besoin de délimiter ses champs avec des mots: un numéro suffit. Enfin, les remaniements parcellaires récents ont encore aggravé le phénomène: en redistribuant le terrain en grandes parcelles, ils ont supprimé un grand nombre de toponymes.

Les difficultés rencontrées par celui qui cherche à interpréter le sens des lieux-dits sont nombreuses et de plusieurs ordres.

A l'origine, ces noms se transmettaient oralement. Ils ont existé pendant des décennies, parfois des siècles, avant d'être écrits. Leur forme

<sup>1</sup> Les lieux-dits sont des noms inventés par nos ancêtres pour désigner leurs champs, leurs prés, leurs pâturages, leurs forêts.

a évolué avec le temps, et lorsqu'on les a mis sur papier ou sur parchemin, leur orthographe, souvent plus phonétique qu'étymologique, a été laissée à l'appréciation du notaire.

Autre difficulté, les lieux-dits sont des mots de création populaire. Or, nos ancêtres parlaient le patois. Malheureusement pour le chercheur, ce parler a quasiment disparu du Plateau de Diesse; les rares individus qui le savaient encore au début des années cinquante sont morts aujourd'hui.

Un autre phénomène est lié au précédent: à un moment donné, généralement au XIX<sup>e</sup> siècle, le sens de certains lieux-dits ne fut plus compris par les gens.<sup>2</sup> Ceux-ci transformèrent alors ces noms de façon à les rendre compréhensibles. Ce faisant, on créa de nouveaux toponymes, ressemblant aux anciens par la prononciation, mais plus du tout par le sens.

Il faut se méfier également des analogies trompeuses: certains lieux-dits peuvent avoir des origines et des significations différentes selon l'endroit où on les trouve. Il est donc indispensable, lorsqu'on croit avoir découvert une explication, de la vérifier sur le terrain. Mais cela s'avère parfois difficile, voire impossible, car il arrive que, si le lieu-dit subsiste, le site, lui, a complètement changé.

Difficulté encore: les documents écrits qui pourraient fournir des renseignements – archives communales, registres des censes, etc. – font la plupart du temps cruellement défaut.

C'est pourquoi nous sommes conscient de la fragilité des hypothèses avancées ici. La toponymie, science auxiliaire de l'histoire, n'en est qu'à ses débuts, et il est fort probable que des affirmations admises aujourd'hui seront remises en question demain.

Trois questions nous semblent fondamentales: quand, pourquoi et comment les lieux-dits ont-ils été créés?

Les toponymes désignant les différents endroits de notre terroir ne sont pas très anciens. Les plus vieux, de formation médiévale, remontent à l'époque des défrichements, du développement de l'élevage et de l'agriculture.

L'emploi de l'article – que le latin ne connaissait pas – se généralise entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. La forte proportion de lieux-dits qui en sont précédés prouve qu'ils n'ont pas été formés avant cette époque. L'accroissement de la population exigeant de nouvelles terres, on

<sup>2</sup> Les causes principales de ce phénomène sont, outre l'extinction progressive du patois, la disparition de l'Ancien Régime et la diminution de la population paysanne.

procède à cette période à la colonisation des régions «froides», situées au-dessus de 700 mètres. Ce phénomène explique qu'un très grand nombre de lieux-dits de notre région soient de formation franco-provençale.<sup>3</sup>

Le cadastre n'existant pas avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les lieux-dits étaient indispensables aux paysans pour situer avec précision leurs héritages morcelés ainsi que pour désigner les territoires sur lesquels s'exerçaient leurs activités.

Une étude des lieux-dits doit se fonder en priorité sur les réalités villageoises, à savoir les bois, les pâturages, les champs, les cultures, l'assolement triennal, la vaine pâture<sup>4</sup>, les chemins (la circulation et les transports ont joué un rôle plus important qu'on ne l'imagine habituellement dans la formation des noms de lieux).

Deux sources d'inspiration principales sont à la base de la création des lieux-dits : d'une part, les repères stables de la campagne, d'autre part, les institutions (agraires et administratives) qui ont contribué à marquer le sol durablement.

Les premiers, découlant du relief, des eaux, de la végétation, sont assez facilement compréhensibles. Les seconds l'ont été tant qu'a duré l'Ancien Régime (en gros jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle), puis leur sens est devenu peu à peu obscur.

Les lieux-dits de la première catégorie tirent donc leur origine des traits permanents du paysage qui s'imposent au premier coup d'œil. Quels sont-ils ? Repères naturels, d'abord : une colline (Montet), un cours d'eau (La Douanne), une source (Le Bornelet), une forêt (Chassin), une haie (Les Hages), la nature du sol (L'Arzillière), la faune (Louvin, Le Perrier à l'Or).<sup>5</sup>

Repères qui sont l'œuvre de l'homme ensuite : une maison (La Malatière), une industrie (Les Moulins), un pont, une route (Le Chemin

<sup>3</sup> Le Plateau de Diesse est situé dans une zone de transition entre le patois d'oïl et le franco-provençal. La toponymie confirme la chose. Nous en voulons pour preuve le mot Chasseral. Comme l'écrit W. Müller : «La conservation de *a* final atone – dans le nom Chasseral – constitue une des caractéristiques les plus marquées du franco-provençal.» *Onoma*, vol. XX, 1976, p. 245.

<sup>4</sup> La vaine pâture était probablement une survivance de la jouissance collective des terres pratiquée aux premiers temps de l'agriculture. Après les récoltes, le bétail du village pouvait paître sur tout le territoire de la commune.

<sup>5</sup> La majorité des toponymes à noms d'animaux et de végétaux résultent d'altérations. Seules les formations végétales permanentes (bois, chênaies, haies, vignes) ont attaché leur nom au finage. P.-A. Piémont, dans *La toponymie : conception nouvelle*.

des Mulets), la forme d'une parcelle (Les Longues Raies) ou encore – mais rarement – le nom du propriétaire (Le Pré Carrel).<sup>6</sup>

Dans la seconde catégorie, procédant des institutions et de l'organisation agraire, nous trouvons des noms tels que «Les terres de Saint-Michel» (témoin de l'organisation ecclésiastique), «Les Condémines» (témoin de l'organisation féodale), «Bambois» (une forêt à ban), «La Pierre à Déjeuner» (qui rappelle une coutume), etc.

Il y a deux façons traditionnelles de présenter les lieux-dits dans une étude de ce genre: on peut les classer selon leur origine (toponymes issus d'un patronyme, d'une activité humaine, du relief, de la flore, de la faune...), ou selon leur ancienneté (noms de formation préceltique, celtique, latine, germanique...).

Nous avons préféré la première, qui nous paraît plus évocatrice.

Quant au choix des lieux-dits, nous l'avons fait de la manière suivante: nous avons retenu tous ceux qui figurent dans les listes établies par l'Office cantonal de nomenclature en 1952 et en 1975, listes que nous avons complétées par quelques toponymes menacés de disparition.

Enfin, pour que cette étude ne prenne pas trop d'ampleur, nous l'avons limitée aux villages de Diesse, Lamboing et Prêles, laissant de côté, provisoirement, ceux de Nods et de Lignières.

## INTERPRÉTATION

Avant d'aborder l'explication des lieux-dits, présentons d'abord la montagne qui les domine: Chasseral. Les explications de Diesse, Lamboing et Prêles figurent en regard des armoiries de ces trois villages.

<sup>6</sup> P.-A. Piémont (*op. cit.*) ne croit pas que les lieux-dits soient le mémorial du village. En effet, les noms de personnes ne s'imposent pas pour la désignation des terres parce qu'ils prêtent à confusion, plusieurs paysans pouvant porter le même nom, voire le même prénom. De plus, un individu possède la plupart du temps plusieurs parcelles. Pour G.-R. Wipf (dans: *Noms de Lieux des Pays franco-provençaux*), en revanche, il existe un fort pourcentage de toponymes composés à partir du nom du propriétaire, car «les premiers Germains installés dans nos régions connaissaient leurs compagnons de voyage et les familles de ces derniers, alors qu'ils ne connaissaient pas encore les noms des lieux où ils s'étaient installés». Cette explication nous semble mieux convenir aux noms des villages qu'aux lieux-dits.

## *Chasseral*

Formes anciennes: Schasseralez (1368), Chasserale (1373), Chasseralle (1373), Chasserallez (1413), la montagne de Chesseralle (1417), Chasserala (1431), Chaisseraille (1448), la montagne de la Chasserelle (1535), en Cheserelle (1543), Chasseral (1830).

On trouve pour la première fois la forme alémanique Gaschler en 1453.

Chasseral n'est pas précédé de l'article (on dit Chasseral, et non le Chasseral), contrairement à ce qui figure sur la carte nationale au vingt-cinquième millième. Au départ, le toponyme était féminin; ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle qu'il est devenu masculin.

Le nom dérive du mot chasse. Il a sans doute été créé à l'époque où la cime de la montagne n'était pas encore déboisée (donc propice à la chasse), entre 1000 et 1200. A moins que – c'est une hypothèse de W. Müller – le toponyme ne soit d'origine plus ancienne. En effet, le mot latin *castellare* (qui a donné *tafile* ou *tchatle* en patois, château en français), pouvait également signifier colline, hauteur, sommet de forme arrondie. De là proviendrait le toponyme allemand de Chasseral, Gestler, qui aurait été formé à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, lors de l'arrivée des Alamans dans le Seeland (*castellare* → *gastelari* → *gastelaere* → *gastler* → *gestler*). Ainsi l'allemand a conservé la vieille dénomination romane. Au cours du Moyen Age, la montagne prenant une importance toujours plus grande en raison de la chasse, l'ancien nom est tombé en désuétude pour les francophones.

## I. LIEUX-DITS TIRÉS DE LA NATURE ET DE LA QUALITÉ DU TERRAIN

### *L'Arzillièrē – La Petite Arzillièrē (Diesse N° 26, 27)*

Lieu-dit à Diesse. Larselière, Largelière: 1659. Ce toponyme, fréquent, s'applique à des terrains argileux.

### *Les Brues (Diesse N° 24, Lamboing N° 66)*

Lieux-dits à Diesse et à Lamboing. Es Brues: 1659. De breuil, du celte *brogilo*, bas-latin *brogilum*, parent du haut-allemand *Brogil*. Désigne un

terrain humide ou marécageux. Les Brues de Diesse et de Lamboing furent asséchées par des travaux de drainage réalisés au début de ce siècle.

#### *Derrière la Chaux – Sur la Chaux (Lamboing N° 83, 80)*

Lieux-dits à Lamboing. Derrier la Chaux, Dessus la Choz: 1659. De la racine gauloise *calm*, étendue de terrain peu productif, le plus souvent en pré. Dans le Jura, on observe que ce mot s'applique à une dépression ou à un terrain plat, jamais à une colline.

#### *La Deute (Prêles N° 109)*

Lieu-dit à Prêles. En la Doute: 1659. Désigne une roche calcaire, dalle nacrée (R. Brückert: *Les lieux-dits de Plagne*). On trouve ce toponyme à plusieurs endroits du Jura (Plagne, Tramelan, Péry, Delémont).

#### *Sur le Larzet (Prêles N° 92)*

Lieu-dit à Prêles. Sur le Larset, ou Sous le Seuj: 1555. Il y a peut-être agglutination de l'article: Larzet = L'Arset. Ce toponyme désigne un terrain sec, ou une forêt que l'on a exploitée pour le charbon, ou encore une forêt dévastée par un incendie. Issu du latin *arsus*, brûlé. Nous trouvons également un lieu-dit Les Arses à Nods.

#### *Le Marais (Diesse N° 25, Prêles N° 90) – Sur le Marais (Diesse N° 21)*

Lieux-dits à Diesse et à Prêles. Le sens en est clair. Le Marais de Diesse et de Prêles occupe le fond de la cuvette que forme le Plateau de Diesse, à l'endroit où la Douanne prend sa source. Il a été asséché vers 1920.

#### *Morterre (Prêles N° 99)*

Lieu-dit à Prêles. En Morte Terre: 1659. Certains toponymistes (Jaccard, Pallioppi) font dériver ce terme d'un mot celtique, *mortari*, désignant un sol pauvre, aride, rocailleux, où l'herbe ne pousse que difficilement.

### *La Pierre (Lamboing N° 45, Prêles N° 152)*

Lamboing, A la Pierre: 1659. Prêles, Au Champ de la Pierre, En la Pierre: 1659. Toponyme très courant, dont le sens est clair. Il désigne généralement des terrains pierreux, ce qui est effectivement le cas ici.

### *Les Poets Prés (Diesse N° 6)*

Lieu-dit à Diesse. Du patois *pouet*, laid, vilain. Il qualifie de mauvais prés. Le plan cadastral de 1932 indiquait pour cet endroit Les Prés Laid.

### *Le Poirier au Chat (Diesse N° 35)*

Lieu-dit à Diesse. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse ici d'un toponyme tiré de l'arbre fruitier. En effet, un arbre isolé n'a pas une vie suffisamment longue pour donner naissance à un nom de lieu durable (cf. introduction, note 1). Il doit plutôt s'agir d'un pierrier, comme il en existait beaucoup dans la région (dans le registre des censes de la paroisse de Diesse, de 1659, on trouve le mot *perreyer*. Si l'on suit l'avis de P. Piémont (*op. cit.*), on peut émettre une autre hypothèse. Ce dernier donne au mot poirier le sens de borne. Il a constaté que le nom poirier, qui a connu une grande faveur en toponymie (même dans les terrains où cet arbre croît mal), jalonne les chemins. Ces « poiriers » étaient donc des bornes milliaires antiques. Cette hypothèse pourrait convenir au cas particulier, car les deux lieux-dits « Poirier » de Diesse (Poirier au Chat et Rosset Poirier) sont situés le long du tracé de l'ancienne route romaine. De plus, il subsiste une grande pierre dressée au Poirier au Chat. Quant au Chat, il s'agit certainement du chat sauvage qui hantait nos régions autrefois. Cet animal a donné naissance à plusieurs lieux-dits (exemple: Le Pré au Chat, à Enges, près de Lignières).

### *Au Rebat (Lamboing N° 57)*

Lieu-dit à Lamboing. Ce toponyme est à rapprocher, peut-être, de Rebatiau, Rebattaire, terrain en forte pente.

*La Rochalle (Diesse N° 14) – Sur la Roche (Prêles N° 115) – Les Roches  
(Lamboing N° 49)*

Lieux-dits à Diesse, à Lamboing et à Prêles. Sur la Roche, Dessoubs la Roche: 1659, Prêles. Du celtique *rocca*. Ces toponymes témoignent de la présence de roches ou de terrains rocailleux. Le terme « Roche » a des dérivés comme Rochette, Rochelle. Au Plateau de Diesse, le *e* des terminaisons « ette », « elle » s'est transformé en *a*, d'où le lieu-dit La Rochalle (le même phénomène s'est produit pour le lieu-dit Fontenalle; cf. ce mot). De plus, les gens de Diesse appellent encore « Les Rocs » la partie nord des lieux-dits La Fin de Chenaux et Fontenalle (cf. ces mots), bien que ce mot ne figure sur aucune carte ni sur aucun plan cadastral.

*Rontes (Prêles N° 130)*

Lieu-dit à Prêles. Dérivé du verbe *rontre*, signifiant labourer en patois. Il désigne, à l'origine, un terrain nouvellement défriché.

*Les Saignes – Les Saigneules (Prêles N° 111 et 127)*

Lieux-dits à Prêles. Es Saignes de Lallie, Es Saignes d'Estevenin: 1659. Du gaulois *sagna*, herbe des marais, marais. Ce toponyme, que l'on trouve surtout dans le Jura, désigne une terre marécageuse, généralement tourbeuse.

## II. LIEUX-DITS TIRÉS DE L'OROGRAPHIE ET DE LA SITUATION

*La Baume (Prêles N° 113)*

Lieu-dit à Prêles. Du gaulois *balma*, grotte. Pour G.R. Wipf (*Noms de lieux des pays franco-provençaux*), il s'agit d'un mot pré-indo-européen. Il peut désigner une grotte ou une roche en saillie, dans le cas particulier des excavations dans le rocher. Au bord du lac de Biel, le mot *Baume* désigne plutôt des terrains rocheux et escarpés (H. Weigold: *Untersuchungen zur Sprachgrenze am Nordufer des Bielersees*).

### *Bulle (Diesse N° 16)*

Lieu-dit à Diesse. Bule: 1555. Du latin *butulum*, petite butte, colline. L'orthographe actuelle, avec deux *l*, est erronée.

### *Les Combes (Prêles N° 125) – La Combe d'Enfer (Diesse N° 5) – Les Combettes (Diesse N° 18)*

Lieux-dits à Prêles et à Diesse. Es Combettes: 1659, Diesse. Es Combes, Es Combes Dessoubs, Au Champ Tippillon dit Es Combettes: 1659, Prêles. Du gaulois *cumba*. Toponyme très fréquent, désignant un petit vallon. La Combe d'Enfer, Enfer, du latin *inferus*, ou *infernus*; s'applique à un lieu encaissé, d'accès difficile.

### *La Côte (Lamboing N° 44, Prêles N° 140)*

Lieux-dits à Lamboing et à Prêles. Du latin *costa*, la côte. Désigne une pente assez raide ou un escarpement.

### *Le Crêt – Sur le Crêt (Lamboing N° 68)*

Lieux-dits à Lamboing. Du latin *crista*, bas-latin *cristum*, crête, arête. Qualifie un terrain en forte pente ou une élévation de terrain.

### *Les Creux – Sur les Creux (Lamboing N° 67)*

Lieux-dits à Lamboing. A Creux: 1659. Du préroman *crosu*, bas-latin *crosum*, creux. Désigne une dépression. Ce n'est pas tellement le cas à Lamboing, si bien qu'il faut envisager une autre explication, liée à une pratique encore courante il y a un demi-siècle. C'est à cet endroit que l'on enterrait les animaux morts dont la viande n'était pas comestible. Dans son *Dictionnaire des parlers neuchâtelois et suisse romand*, Pierrehumbert cite: « Mettre à creux = enfouir une bête morte. » Et plus loin: « Lieu où l'on jette les immondices. » Aujourd'hui, ce lieu-dit a disparu des plans cadastraux.

*Chemin de l'Envers – Forêt de l'Envers – Petit Envers (Diesse N° 2, 2, 13)*

Lieux-dits à Diesse. Du latin *inversus*, retourné. Ce terme s'applique au versant nord d'une montagne et qui n'est donc pas exposé au soleil.

*La Jorbe (Prêles, carte nationale 1:25 000, carré 657/215)*

Lieu-dit à Prêles. De Viorbe, contraction de *vite* + *orba*, dénomination franco-provençale d'un escalier tournant. Il s'agit d'une partie de forêt très raide située entre Le Chânet de La Neuveville et Lignières.

*Sur Montet (Prêles N° 136) – Derrière Montet (Prêles N° 135, Diesse N° 37)*

Lieux-dits à Prêles et à Diesse. Derrière Montey, Derrier le Montey, Le Grand Montey: 1659, Prêles. Du latin *mons*, accusatif *montem*, montagne. Il désigne un petit mont, une colline.

*Montillier des Combes (Prêles N° 126)*

Lieu-dit à Prêles. Au Montillier des Œuches: 1659. Dérivé de *monteil*, petit mont, du latin *monticulum*.

*La Noire Combe (Lamboing, carte nationale 1:25 000, carré 578/220)*

Lieux-dits à Diesse, Lamboing et Orvin. Tombé quelque peu dans l'oubli, ce toponyme était très utilisé il y a un demi-siècle par les gens du Plateau de Diesse pour désigner le Mont-Sujet. En réalité, il s'agit d'une partie de cette montagne. Faut-il faire dériver l'adjectif « Noire » d'une couverture végétale abondante (composée surtout de sapins) ou du latin vulgaire *nucarius*, le noyer, en patois *nobi*, *neibira*?

*La Place (Prêles N° 94 – Les Places – Dessous les Platins  
(Diesse N° 40 et 19)*

Lieux-dits à Prêles et à Diesse. Il s'agit de terrains relativement plats; c'est pourquoi nous pensons que ces toponymes tirent leur origine du latin *plattus*, plat, qui a donné des lieux-dits tels que Plates, Platet, Platin.

### *Les Planches (Diesse N° 17)*

Du latin *planca*, espace de terrain. Pour R. Brückert (*Les lieux-dits de Plagne*): champ retournant en pré pour un an généralement. Ne s'agit-il pas plutôt d'une contraction du mot *planchamp*, champ plat (du latin *planus*)? Cette interprétation pourrait convenir ici.

## III. TOPOONYMES TIRÉS DE LA FORME DU TERRAIN

### *Le Carron (Prêles N° 151)*

Lieu-dit à Prêles, Au Champ au Faure, dit Au Carron: 1659. Diminutif de carre, du latin *quadrus*, carré. Désigne une petite parcelle de forme régulière.

### *Champ Fourchu (Prêles N° 148)*

Lieu-dit à Prêles. En Champ Forchier: 1555. Du latin *furca*, la fourche. Le terme «Fourchu» qualifie, ici, un champ de cette forme (cette dernière a été modifiée par les remaniements parcellaires).

### *Long Pré (Lamboing N° 54) – Les Longues Raies (Prêles N° 139)*

Lieux-dits à Lamboing et à Prêles. En Longue Raye: 1659, Lamboing; Es Longues Pièces: 1659, Prêles. Ce genre de toponyme est très fréquent et se comprend aisément.

### *La Ronde Faux (Diesse N° 32)*

Lieu-dit à Diesse. En Pré Bottelain ou Ronde Faux: 1659. Avant le remaniement parcellaire de 1975, ce lieu-dit recouvrait les numéros 30, 31, 32. Le mot «Faux» est issu du latin *fagus*, le hêtre, en patois *fau*, *fou*, *feu*. En l'occurrence, nous ne pensons pas qu'il faille attribuer à «Faux» le sens de mesure agraire, car elle occupait une surface bien supérieure à 54 ares. Quant au terme «Ronde», il qualifie des parcelles plus ou moins circulaires ou limitées à la ronde par des forêts.

#### IV. TOPOONYMES TIRÉS DE L'HYDROGRAPHIE

##### *La Borne (Diesse N° 29, Prêles N° 101) – Le Bornelet (Diesse N° 27)*

Lieux-dits à Diesse et à Prêles. Vers la Maison au Borne: 1659, Prêles; En Pacot, dit présentement au Bornalet: 1748, Diesse. Le Bornelet ne figure plus sur les plans cadastraux. Il se trouve dans le lieu-dit L'Arzillière, au sud du cimetière de Diesse, à l'ouest de la route Diesse-Prêles. Origine prélatine, *borna*, trou, cavité. A l'origine, le terme désigne une fontaine ou un tuyau de bois creusé. Par la suite, il a désigné des terrains humides. C'est le cas ici.

##### *Chenaux (Diesse N° 38)*

Lieu-dit à Diesse. Chenaillettes; Vers le Morin de Chenaux: 1659. Forme dialectale de chenal, canal, du latin *canalem*. Désigne une conduite d'irrigation. Dans le cas particulier, il s'agit d'un terrain riche en sources (c'est là qu'on a construit les deux réservoirs du village).

##### *Sur la Douanne (Lamboing N° 77, Prêles N° 107) – Outre Douanne (Diesse N° 28)*

Lieux-dits à Lamboing, Prêles et Diesse. Sur la Douane: 1659, Lamboing; La Fin outre Duane: 1659, Diesse et Prêles. Lors du dernier remaniement parcellaire, le lieu-dit La Fin outre Douanne a été remplacé par La Clé (voir ce mot). Tous ces toponymes tirent leur nom de la Douanne, ruisseau qui prend sa source dans Le Marais (voir ce mot) et va se jeter dans le lac de Bienne, à l'ouest du village de Douanne.

##### *Fontenalle (Diesse N° 39) – Fontaine Gison (Diesse N° 30, Prêles N° 104) – Fontaine Saint-Martin (Lamboing N° 51)*

Lieux-dits à Diesse, Prêles et Lamboing. A la Fontaine Saint Martin: 1659, Lamboing. De *fontana*, dérivé du latin *fons*, *fontem*, la source. Fontenalle est la forme typique du Plateau de Diesse pour « Fontenelle ».

Fontaine Gison : du latin *jacere*, gésir. S'applique à un endroit où le bétail se repose. Fontaine Saint-Martin : pour les lieux-dits désignés par un nom de saint, on a généralement affaire à un terrain appartenant à un établissement religieux.

#### *Aux Rus (Lamboing N° 61) – Ruz de Vavre (Prêles N° 91)*

Lieux-dits à Lamboing et à Prêles. Es Ruz : 1659, Lamboing. Du latin *rivus*, le ruisseau. Vavre provient du gaulois *wabero*, le ruisseau, et désigne un terrain humide. Ces ruisseaux (deux à Lamboing, un à Prêles) ont été supprimés par le drainage.

#### V. TOPOONYMES INSPIRÉS DE LA FAUNE

#### *Bois de Louvin – Finage de Louvin (Prêles N° 124 et 141)*

Lieux-dits à Prêles. Lovens : 1305. On trouve aussi l'orthographe Louvain. De l'adjectif vieux-français lovin, louvin, du loup. Le Bois de Louvin signifie donc « Bois du Loup ». On trouve également un lieu-dit Les Loups au Landeron, en lisière de la forêt du Chânet, et un Creux au Loup à Lignières. H. Weigold (*op. cit.*) se demande si Louvin ne proviendrait pas de la forme pluriel de *Laubings*, ayant le sens de « plein de valeur » (*wertvoll*).

#### *Le Pré au Bœuf (Prêles N° 96) – Les Prés aux Bœufs (Diesse N° 9) – Le Pré au Taureau (Lamboing N° 63)*

Lieux-dits à Prêles, Diesse et Lamboing. Il s'agit de prés dans lesquels on menait paître les bœufs. A Lamboing, Le Pré au Taureau était un terrain communal attribué au paysan propriétaire du taureau du village. (Le Pré Monsieur, à La Neuveville, avait, semble-t-il, le même statut.)

## VI. TOPOONYMES EVOQUANT LA FLORE ET LA COUVERTURE VÉGÉTALE

### *Bois des Fraises (Prêles N° 119)*

Lieu-dit à Prêles. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un lieu-dit tiré de la baie que nous connaissons bien, mais plutôt de fraises, beaucoup plus usité en toponymie. Du latin *fraxinum*, devenu fraisne, fresne, frêne. Le nom bois qui précède renforce notre conviction.

### *Petit Bois (Lamboing N° 84)*

Lieu-dit à Lamboing dont le sens est parfaitement clair.

### *Champ Blanchet (Prêles N° 137)*

Lieu-dit à Prêles. Ce toponyme évoque la blanchette, c'est-à-dire le chèvrefeuille des haies, à fleurs blanches.

### *Le Chânet (Prêles N° 123)*

Lieu-dit à Prêles. Du gaulois *cassano*. Désigne un jeune ou un petit chêne.

### *Le Chassin – Forêt de Chassin (Diesse et Lamboing N° 10)*

Lieux-dits à Diesse et à Lamboing. Au Chasne, Au Champ du Chasne: 1659. Même origine et même sens que le précédent.

### *La Combe au Fou (Lamboing N° 60)*

Lieu-dit à Lamboing. Dans la nouvelle liste de nomenclature: La Combe aux Fous. Au Champ du Fol: 1659. Dérive certainement du latin *folium*, la feuille. Désigne un endroit recouvert de feuillus.

### *La Coudre (Prêles N° 103)*

Lieu-dit à Prêles. A la Coudre, A la Cœudre: 1659. Du grec *korulos*, en latin *corylus*, coudrier, noisetier.

### *L'Epine (Diesse N° 34) – Les Epinettes (Prêles N° 142)*

Lieux-dits à Diesse et à Prêles. Es Espinettes, En Son (de *summus*, le haut) les Epinettes de Diesse: 1659. On nommait ainsi, autrefois, tous les arbrisseaux munis de piquants. Lorsqu'ils sont anciens, ces lieux-dits sont généralement éloignés des agglomérations et proches des frontières du terroir. L'Epine rappellerait le souvenir des haies plantées aux limites des communes ou des bois pour matérialiser les frontières et empêcher les divagations du bétail en vainqueur dans les bans voisins et les forêts. La chose se vérifie à Diesse, où trois toponymes évoquant des haies se trouvent aux limites de la commune: L'Epine, du côté de Lamboing, Les Hages, du côté de Prêles, La Hie, du côté de Nods.

### *Les Frênes (Diesse N° 31)*

Lieu-dit à Diesse. Le sens de ce toponyme est clair.

### *Les Hages (Prêles N° 100)*

Lieu-dit à Prêles. Nom d'origine germanique, de *bagia*, la haie. En patois, la haie se dit *adj* (Pierrehumbert). Aujourd'hui, celle-ci a quasiment disparu. On peut rapprocher ce toponyme de La Hie, lieu-dit situé en bordure de la route cantonale, à peu près à mi-chemin entre Diesse et Nods.

### *Jorat (Lamboing, carte nationale au 1:25 000, carrés 578, 579, 580/219, 220, 221)*

Lieu-dit à Lamboing. La Fin de Jorat, La Fin devant Jorat: 1659. Dérivé du celtique *jor*, ou du bas-latin *juria*, mot désignant une forêt de haute futaie. Dans les textes latins du Moyen Age, ce toponyme apparaît sous diverses formes: *juria*, *joria*, par exemple. Les formes Jorat et Jura en sont dérivées, de même que La Jeure, à Nods.

### *Pâturage du Haut (Prêles N° 117)*

Lieu-dit à Prêles. Ce toponyme est clair.

### *La Praye – Bas de la Praye (Prêles N° 110) – La Petite Praye (Prêles N° 95)*

Lieux-dits à Prêles. A la Praye, En La Séchière à la Praye, En Pertuis de la Praye: 1659. Même origine que le nom du village de Prêles. Du latin *pratalia*, en vieux français praaille, ensemble de prés.

### *Les Prés de L'Epine (Lamboing N° 75)*

Lieu-dit à Lamboing. Prés situés dans le voisinage de L'Epine (voir ce mot).

### *Pré Varnier (Prêles N° 106)*

Lieu-dit à Prêles. En Pré Vernier: 1659. Du gaulois *verno, verne*, nom vulgaire de l'aune, plante particulièrement prospère dans les lieux humides, d'où, par extension, terme utilisé pour désigner un endroit humide, marécageux. A rapprocher de Vernet, à Lamboing.

### *Rond Buisson (Diesse N° 23)*

Lieu-dit à Diesse. Ce toponyme est nouveau; il apparaît dans la liste de nomenclature de 1975, alors qu'il ne figure pas dans celle de 1932. Cela étant, nous pensons qu'il faut lui donner le sens littéral de buisson rond.

### *La Sauge (Diesse N° 20)*

Lieu-dit à Diesse. En La Sauge: 1659. Du latin *salicem*, le saule, en vieux français, sauge, en patois *saudze*. Les terres humides étaient nombreuses autrefois; certains arbres, les saules par exemple, y croissaient en abondance. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient donné leur nom à de tels terrains. Pour Jaccard, « Seujet » est un mot de la même famille (d'où le Mont-Sujet, voir plus loin). P.-A. Piémont suggère une autre interpré-

tation de ce toponyme : constatant que de nombreux lieux-dits dérivés du saule sont éloignés des lieux humides et que, par conséquent, ces arbres n'y ont jamais poussé, il pense que dans le terme saule (patois : *sau*, sot) perce le souvenir d'un mode d'exploitation du sol. Au Moyen Age, les «sors» étaient des lots de terres chargés de redevances spéciales et remis aux tenanciers pour les cultiver. Le terme «sors» évolua jusqu'à «so» (comme *cortis* évolua jusqu'à «co», court). Quand ce mode de tenure eut disparu, «so» ne fut plus compris et fut confondu avec «sau», le saule.

#### *Sous le Sevis – Sur Le Sevis (Prêles N° 97 et 120)*

Lieux-dits à Prêles. La carte nationale au vingt-cinquième millième indique «Servis». Ce toponyme pourrait provenir du latin *silva*, la forêt. Ce mot a, en effet, deux dérivés français : serve, qui aurait pu donner «Servis», et selve, qui pourrait être à l'origine de Sevis.

#### *Mont-Sujet (Lamboing et Diesse, carte nationale)*

Nom de la montagne dominant Diesse et Lamboing. Pour Jaccard, le Mont-Sujet provient du mot sauge (voir ce toponyme), le saule. Pourtant le saule n'est pas l'essence la plus caractéristique de cette montagne. C'est pourquoi nous nous demandons si le toponyme «Sujet» ne proviendrait pas, comme c'est le cas pour le Mont-Suchet, du préroman *tsukko*, sommité. Le fait que les gens de Diesse disent plutôt volontiers «A Sujet» qu'«Au Mont-Sujet» renforce cette hypothèse.

#### *Le Vernet (Lamboing N° 58)*

Lieu-dit à Lamboing. Au Vernet, ou Es Seignes: 1659. Du gaulois *verno*, aune ou marais (voir Pré Varnier, Prêles).

## VII. TOPOONYMES TIRÉS D'UN NOM DE PERSONNE

Ils sont moins nombreux qu'on ne l'imagine car, contrairement aux rues des villes modernes, les lieux-dits ne constituent pas le mémorial d'un village ou d'une région. De plus, la dénomination à l'aide d'un nom

de personne n'est pas assez précise. Imaginez un Pré Racine, à Lamboing, ou un Pré Giauque, à Prêles ! De quel Racine, de quel Giauque s'agit-il ? Sans compter que chaque agriculteur possédait plusieurs prés.

Quand de tels lieux-dits existent, le patronyme est généralement celui du premier, ou d'un des premiers propriétaires du terrain.

Nous en avons trouvé très peu au Plateau de Diesse :

- LE CHAMP CARREL (Prêles N° 118)
- LE PRÉ ROSSEL (Prêles N° 107, Sur la Douanne)
- CLOS LIÉNARD (Prêles, plan de 1902)
- LE PRÉ JEAN MATHEUX (Lamboing N° 73)
- CHAMPS MATTHIEU (Nods)

## VIII. TOPOONYMES TIRÉS D'UNE ACTIVITÉ HUMAINE ET DE LA MISE EN VALEUR DU SOL

### *Le Cerne au Meunier (Diesse N° 4)*

Lieu-dit à Diesse. « Cerne » désigne une forêt défrichée. Par extension, il peut s'appliquer à un pâturage entouré de barrières. Ce sens se rencontre particulièrement dans le Jura. Dans son ouvrage *Les lieux-dits forestiers*, Chessex cite une explication de Samuel Aubert (*La vallée de Joux, Trésors de mon pays*, Griffon, 1949). Pour défricher, « les colons commençaient par cerner les arbres, c'est-à-dire par leur enlever un large anneau d'écorce pour les faire sécher; après quoi ils y mettaient le feu ». Le Cerne au Meunier désigne donc un terrain clos dont le premier propriétaire était un meunier.

### *Le Lac de la Cerne (Lamboing, carte nationale, carré 578/219)*

Lieu-dit à Lamboing. Pour l'explication du mot cerne, voir ci-dessus. Le lac était naguère une petite dépression située au bord de la route Lamboing-Orvin, à quelques centaines de mètres à l'est du terrain de football de Lamboing. Lors de fortes précipitations ou à la fonte des neiges, l'eau s'y accumulait, la transformant en un petit lac. Celui-ci a disparu, la dépression ayant été comblée lors des travaux de réfection de la route.

### *Le Chable de Rochat (Lamboing, carte nationale, carré 576/219)*

Lieu-dit à Lamboing. Les gens prononcent le «tʃab du rotcha». Le terme chable, très usité en Suisse romande, provient du grec *catabola*, latin *cadabulu*, et il désigne un dévaloir pour le bois abattu. Rochat est le terme patois de rocher (pour la terminaison «at», cf. le toponyme Rochalle).

### *Chintre (Diesse N° 22, 23, 25)*

Lieu-dit à Diesse, à cheval sur les lieux-dits Rosset, Poirier, Rond Buisson et Le Marais. Du latin *cancere*, grillage, clôture. Le premier sens de ce mot est limite, bord; par extension, il désigne le bout d'un champ laissé en friche pour tourner les attelages lors des labours. On appelait aussi «chintre» une bande de terrain cultivé qui s'avancait comme une presqu'île dans un pâturage, ou un terrain déboisé entouré de forêts, ou encore un mauvais pré qu'on ne pouvait guère faucher.

### *Champ Favre (Prêles N° 150)*

Lieu-dit à Prêles. Champ au Faure, dit Au Carron; Au Fauri du Carron: 1659. Il ne s'agit certainement pas d'un patronyme, mais d'un nom de métier. Le *faber*, dont les dérivés sont nombreux (fabre, febvre, faivre, lefebvre, etc.), était un artisan, le plus souvent un forgeron.

### *Les Charbonisses (Lamboing N° 56)*

Lieu-dit à Lamboing. Dérivé du mot charbon, en latin *carbonem*. Les lieux-dits inspirés de ce mot indiquent habituellement des endroits où l'on fabriquait le charbon de bois. Le Long Pré (N° 54), Bottin (N° 55) et Rimbergin (N° 87) étaient désignés autrefois par le lieu-dit Les Charbonisses.

### *La Vieille Charrière (Lamboing N° 50)*

Lieu-dit à Lamboing. Du bas-latin *carraria*, chemin où les chars peuvent circuler. Le sens est clair. L'endroit se trouve au départ de

l'ancienne charrière qui conduisait au Mont-Sujet. L'adjectif vieille a été ajouté lorsqu'un nouveau chemin fut construit.

#### *Châtillon (Prêles N° 89) – Sous Le Châtillon (Diesse N° 36)*

Lieux-dits à Prêles et à Diesse. Ces lieux-dits indiquent en général la présence d'un château ou d'une maison importante. A Diesse, il s'agit d'une très vieille tour, qui ne porte pas de nom. A Prêles, le toponyme est de formation récente. Châtillon est en effet le terme utilisé par les gens du Plateau de Diesse pour désigner la maison d'éducation, construite entre les deux guerres mondiales.

#### *Chemin des Mulets (Diesse)*

Chemin à Diesse, traversant les lieux-dits Le Platin, La Sauge, Sur le Marais, Rosset Poirier, Rond Buisson (N°s 19 à 23). Il s'agit de l'ancienne route romaine (la Vy d'Etraz), reliant Neuchâtel à Soleure ou à Bâle par le Plateau de Diesse. Les mulets évoquent les animaux utilisés par les marchands empruntant cette voie de communication.

#### *Enclos de la Mouche (Prêles N° 98)*

Lieu-dit à Prêles. Un enclos est un terrain entouré d'une clôture, de murs ou de haies. Quant au terme « Mouche », faut-il le rapprocher de l'insecte (peu probable) ou des toponymes Murache, Mourage, Morage, de *murus*, le mur, désignant soit une vieille mesure, soit des restes de pierres d'une maison ou d'une grange?

#### *Les Esserts (Lamboing N° 88)*

Lieu-dit à Lamboing. On trouve la mention Es Esserts en 1659, non à Lamboing, mais à Prêles. Du bas-latin *exsartum*, qui a donné le verbe essarter. Désigne un terrain défriché, généralement en communauté.

### *Favris (Prêles N° 146)*

Lieu-dit à Prêles. En Fontaine au Faure, ou à Faury: 1659. Même origine que le Champ Favre (voir ce mot), bien que les deux lieux-dits soient situés à des endroits différents.

### *Fin*

A Diesse: Fin de Bulle (N° 16), Fin de Chenaux (N° 38), Fin outre Douanne (N° 28).

A Lamboing: Fin derrière Ville (N° 46), Grosse Fin (N° 86), Petite Fin (N° 82), Fin de Jorat (N° 52).

A Prêles: Finage de Louvin (N° 141).

Mentions antérieures, à Diesse: Fin de Bulle, Fin de Chenaux, Fin outre Douanne (1659); à Lamboing: Fin derrière Ville, Grosse Fin, Fin de Jorat, Petite Fin, Fin des Condémines, Fin de la Croix, Fin de Launé, Fin de la Pierre, Fin dessus la Ville, Fin devant Jorat, Fin devers la Ville (1659); à Prêles: Bonne Fin, Fin des Boz, Fin outre Duane (1659).

Le mot «Fin» est issu du latin *finis*, le territoire. Chaque village compte une ou plusieurs fins. Il s'agit d'un ensemble de champs soumis à l'assoulement.

A Diesse: Fin de *Bulle*, Fin de *Chenaux* (voir ces mots). Fin *outre Douanne*: sens clair, champs situés sur la rive sud de la Douanne.

A Lamboing: Fin *derrière Ville*: ville, du bas-latin *villare*, désignait au départ une subdivision du territoire de la villa. Par la suite, il a pris le sens de domaine rural, puis de village; Fin de *Jorat* (voir ce mot); *Grosse Fin*, *Petite Fin*: sens clair.

A Prêles: Finage *de Louvin* (voir ce mot).

### *Le Fornel (Diesse N° 7)*

Lieu-dit à Diesse. Du latin *furnus*, le four. Ce toponyme peut désigner un four à pain ou à chaux. Etant donné l'éloignement du village, il ne s'agit certainement pas ici d'un four à pain. Peut-être y eut-il autrefois un four à chaux (bois et pierre se trouvent à proximité), mais il n'en reste aucune trace.

*Sur le Larzet (Prêles N° 92)*

Lieu-dit à Prêles. Sur le Larset: 1555. Du latin *arsus*, brûlé. L'Arzet s'est transformé en Larzet par agglutination de l'article. Désigne un terrain sec ou une forêt dévastée par l'incendie. A moins qu'il ne faille rapprocher Larzet de Larzille (du patois *arzile*, l'argile), ce qui pourrait convenir au cas particulier.

*Luchette (Lamboing N° 62)*

Voir L'Œuchette.

*La Malatière (Lamboing N° 74)*

Lieu-dit à Lamboing. Dessous la Malladière: 1659. Au Moyen Age, c'est avant tout aux lépreux qu'on donnait le nom de malades. Expulsés des villages, ces malheureux trouvaient refuge dans de petites maisonnettes construites à l'écart, qu'on appelait maladières, ou malatières, ou encore maladreries (malade + ladre, lépreux).

*Les Moulins (Lamboing N° 81) – Sur les Moulins (Prêles N° 108) –  
Prés du Moulin (Lamboing N° 78)*

Lieux-dits à Lamboing et à Prêles. Vers les Moulins: 1659 (Lamboing). A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Vaumarcus favorisèrent à Lamboing la construction de moulins, actionnés par l'eau d'un ruisseau qui descend du village pour se jeter dans la Douanne. Quatre moulins et une scierie fonctionnaient encore à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

*Derrière la Neuve Métairie (Prêles N° 112)*

Lieu-dit à Prêles. Toponyme dont le sens est parfaitement clair.

*L'Œuchette (Lamboing N° 62, Prêles N° 147)*

Lieux-dits à Lamboing et à Prêles. Es Œuchettes: 1659 (Lamboing); Au Montillier des Œuches; Dans le Circueil des Œuches: 1659 (Prêles). Du

gaulois *olca*, terre labourable. Dans la région, le terme œuche désigne souvent une portion de terrain cultivé en chanvre ou en plantes potagères, ou des jardins communaux. Ils étaient, pour cette raison, situés à proximité du village et constitués de bonnes terres. A Lamboing, on prononçait naguère Lutchette.

#### *Le Pavé (Diesse N° 42)*

Chemin à Diesse. Du latin *pavimentum*, dallage. A notre connaissance, ce chemin n'a jamais été pavé. Le toponyme provient du fait qu'il est extrêmement caillouteux.

#### *La Pierre à Déjeuner (Lamboing, carte nationale, carré 577/219)*

Lieu-dit à Lamboing. Ce toponyme, que l'on ne trouve sur aucune autre carte, est lié à une coutume restée vivante jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. A cette époque, des agriculteurs de Lamboing exploitaient encore des prés au Mont-Sujet. A la fenaison, ils quittaient le village avant l'aube pour être à pied d'œuvre au lever du jour. A mi-chemin, au bord de la Charrière, il y avait une grande pierre plate: c'est à cet endroit que nos faucheurs s'arrêtaient un instant pour reprendre haleine et se restaurer quelque peu.

#### *Le Rafour – Derrière le Rafour (Prêles N°s 134 et 133)*

Lieu-dit à Prêles. Du gaulois *ratis*, le calcaire, et du latin *furnus*, le four. Le Rafour indique l'emplacement, jadis, d'un four à chaux.

#### *La Raue – La Rauette (Lamboing N° 69)*

Chemin à Lamboing. A la Rauette, En la Raue: 1659. Nous avons toujours entendu les autochtones dire La Rouette. Diminutif de rue, du latin *ruga*, la ride, puis la rue. Ruette et Ruelle sont des diminutifs de rue. La première forme a, en bien des endroits, disparu au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pour faire place à la forme française ruelle.

### *La Reposière (Diesse et Lamboing N° 33)*

Lieux-dits à Diesse et à Lamboing. Du latin *repausare*, reposer. Ce lieu-dit désigne généralement un endroit où l'on s'arrêtait pour se reposer. Cette interprétation se justifie pleinement au cas particulier. La Reposière est, en effet, un replat qui fait suite à une montée assez raide sur le tracé de l'ancienne Vy d'Etraz, entre Les Moulins de Lamboing et Diesse.

### *La Ruelle (Diesse N° 43)*

Chemin à Diesse. Petite rue qui, par sa situation, son aspect, ses dimensions, ressemble beaucoup à La Rauette, à Lamboing (voir ce mot).

### *La Scie – La Scierie (Lamboing N° 76)*

Lieu-dit à Lamboing. Toponyme de formation relativement récente, créé lorsqu'une scierie moderne a été construite par M. Rossel, entre 1840 et 1850.

### *Derrière le Village (Prêles N° 122)*

Lieu-dit à Prêles. Toponyme de sens clair. Bien que les termes ne figurent pas sur le plan cadastral, on dit fréquemment, à Diesse, Le Haut du Village lorsqu'on parle de la partie située du côté de Nods, et Le Bas du Village lorsque l'on parle de celle située du côté de Prêles.

## IX. TOPOONYMES TÉMOINS DE L'ORGANISATION FÉODALE ET ADMINISTRATIVE

### *Sous Banbois (Prêles N° 145)*

On trouve aussi l'orthographe Sous Bambois. Lieu-dit à Prêles. Dessoubs Bamboz, Dessoubs Bambois dit Es Cœuchettes, En Bambois: 1659. Mis pour ban-bois, forêt à ban. Très fréquent dans le Jura, le terme

ban (de l'ancien haut-allemand *Ban*, proclamation, juridiction) s'applique à des parcelles soumises à des restrictions de passage ou d'exploitation.

Les principales causes de mises à ban des forêts sont: *a)* le propriétaire veut être maître chez soi; *b)* il veut interdire le pacage du bétail; *c)* il veut interdire de couper ou de ramasser du bois, ou de ramasser les feuilles et les aiguilles tombées des arbres (humus); *d)* il veut interdire d'abattre des arbres afin de protéger les sources, retenir la terre et lutter ainsi contre le ravinement et les glissements de terrain.

#### *Les Chéseaux (Lamboing N° 85)*

Lieu-dit. A Cheseaux, dit Pré Ressin; Sur le Chesaux: 1659. Du bas-latin *casale*, qui se rapporte à la maison. Le terme chesal, chesau, désignait l'habitation et le tènement des hommes de condition servile. Lorsque les seigneurs affranchirent ces hommes, ils se réservèrent des droits sur ces terres, qui gardèrent le nom de cheseaux.

#### *Les Bois Communs (Diesse N° 11)*

Lieu-dit à Diesse. Sens clair. Il s'agit de forêts appartenant à la communauté.

#### *Champ de la Dame (Lamboing N° 47)*

Lieu-dit à Lamboing. Terrain appartenant autrefois à l'épouse d'un seigneur. Il peut s'agir parfois – mais pas à Lamboing – de terres appartenant à un établissement religieux (dans ce cas le mot «Dame» est au pluriel: Baume-les-Dames, par exemple).

#### *La Communance (Lamboing N° 71)*

Lieu-dit à Lamboing. Du latin *communis*, commun. Terrain (pré ou forêt) appartenant à la communauté. Terme synonyme de l'allemand *Allmend*.

### *Les Condémines (Lamboing N° 48)*

Lieu-dit à Lamboing. On trouve «La Condémine» en 1659 à Diesse. Du latin *condominium*, bas-latin *condamine*, terre faisant partie du domaine seigneurial. Toponyme très usité, qui désigne le plus souvent une terre fertile, facile à travailler, dans le voisinage du village.

### *La Pierre de Bâle (Lamboing, carte nationale, carré 580/219)*

Lieu-dit à Lamboing. Il s'agit d'une borne qui marquait la frontière de l'Evêché de Bâle, à la limite des communes de Lamboing, Douanne et Daucher. Elle porte les armoiries d'un prince-évêque.

### *La Prèze (Lamboing N° 53)*

Lieu-dit à Lamboing. A la Prise, dit Es Planches de Jorat: 1659. Sur le plan cadastral de 1975: La Prèze; sur la carte nationale au vingt-cinq millième: La Preise. Forme patoise de «Prise», du latin *pratum*, le pré, en vieux français *preys*, qui a donné pris, puis prise. Terme très répandu dans le Jura et le canton de Neuchâtel. Il désigne un enclos privé, pris sur des terrains communaux jusqu'alors en friche. Le toponyme est souvent suivi du nom du premier propriétaire.

## X. TOPOONYMES D'ORIGINE ECCLÉSIASTIQUE

Il y en a très peu au Plateau de Diesse, sans doute à cause de la Réforme. On trouve, en 1659, le lieu-dit La Terre Saint Michel, c'est-à-dire les terrains appartenant à l'église de Diesse. Il ne subsiste aujourd'hui qu'un toponyme de ce type, dont l'origine nous est inconnue, La Fontaine Saint Martin.

### *La Fontaine Saint Martin (Lamboing N° 51)*

Lieu-dit à Lamboing. A la Fontaine Saint Martin; Au Ronsel à la Fontaine Saint Martin: 1659. Les lieux-dits désignés par le nom d'un saint

se rapportent généralement à une terre appartenant à une église ou à un couvent dédiés à un saint. De quel établissement religieux s'agit-il ici? Nous n'avons pas réussi à le découvrir.

## XI. TOPOONYMES DIFFICILES À CLASSER

### *Les Jardins Brûlés (Lamboing N° 70)*

Lieu-dit à Lamboing. En toponymie, le terme « brûlé » désigne un endroit défriché par le feu ou brûlé par un incendie. Dans le cas particulier, il s'agit d'un quartier de Lamboing transformé en jardins après la destruction des maisons lors de l'incendie du village en 1817.

### *Jorat le Brûlé (Lamboing, carte nationale, carrés 579/219, 220)*

Lieu-dit à Lamboing. Voir l'explication ci-dessus. Nous savons qu'une tuilerie a fonctionné à cet endroit jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Dès lors, n'est-il pas légitime de penser que les arbres de la forêt avoisinante ont servi de combustible à ladite tuilerie, d'où le terme « brûlé »?

## XII. TOPOONYMES INEXPLIQUÉS

En dépit de nos efforts, il reste un nombre important de toponymes auxquels nous n'avons pas trouvé d'explication satisfaisante, ou pas d'explication du tout. Nous avons choisi de les mentionner tout de même, afin qu'ils ne sombrent pas dans l'oubli.

### *Bassejet (Lamboing N° 59)*

Lieu-dit à Lamboing. En Baiseget, Es Basseget; En Basseict: 1659. Si nous nous référons à Bossard (*op. cit.*), En Bassegnet est la forme patoise de bassinet ou de bassin. Il pourrait désigner des pierres ou des blocs d'où l'on extrait des bassins de fontaine.

### *Bottin (Lamboing N° 55)*

Lieu-dit à Lamboing. En Bottenier; En Bottin es Seignes; Au Bottenier; A Bottey au Bos Cornux: 1555 et 1659. Ce toponyme pourrait dériver de bot, boz, le crapaud, d'où le sens d'endroit où l'on trouve ces animaux, donc un terrain marécageux. En 1952, André Rais donnait l'explication suivante: «Vient de bottay, botté, de la famille de botter, mettre en botte, en fagot; endroit où l'on fait des fagots, taillis, bois.» (Office cantonal de nomenclature.)

### *Champ Vout (Prêles N° 105)*

Lieu-dit à Prêles. On trouve les orthographies Vou, Vout, Voux. Faut-il rapprocher ce terme du patois *vouaitî*, regarder? Ce lieu-dit signifierait alors endroit d'où l'on voit loin. Bossard cite deux toponymes ayant ce sens (Voëtte, Vuette). La chose pourrait convenir ici, étant donné la situation du lieu.

### *Sur les Châteaux (Prêles N° 143)*

Lieu-dit à Prêles. Il n'y a jamais eu ni château ni construction importante à cet endroit. Il faut plutôt donner à ce terme le sens de tas de pierres, éventuellement de colline, hauteur.

### *La Clé (Diesse N° 28)*

Lieu-dit à Diesse. Ordinairement le mot «clé» provient du gaulois *cleta*, claire, barrière entourant un champ, un pré ou un pâturage. L'endroit se trouve effectivement à la limite du pâturage de Prêles.

### *Combe Gaume (Diesse N° 3)*

Lieu-dit à Diesse. Faut-il rapprocher ce toponyme de chaux (voir ce mot), du gaulois *calm*, terrain désert, séchard, terme que l'on retrouve dans le mot allemand *Galm*?

### *Combe Robain (Diesse N° 8)*

Lieu-dit à Diesse. Robain est peut-être un patronyme, car nous trouvons une maison d'habitation à cet endroit-là.

### *La Croix (Diesse N° 15)*

Lieu-dit à Diesse. Au Champ de la Croix: 1659. Désigne un endroit où deux chemins se croisent ou un emplacement sur lequel une croix est, ou était dressée. De mémoire d'homme, il n'y a jamais eu de croix à cet endroit; d'autre part, la configuration du terrain permet de supposer qu'il n'y en a jamais eu. C'est pourquoi nous penchons pour la première interprétation.

### *Courbillon (Lamboing N° 79)*

Lieu-dit à Lamboing. Ce toponyme dérive-t-il de cor, du latin *cursus*, parcelle, terme accompagné souvent d'un adjectif? Ou de corte (< latin *coborte*), qui a donné cour, endroit clos, devenu synonyme de villa, domaine agricole? Ou encore de l'adjectif courbe et du nom sillon, d'où le sens de courbe sillon (comme il existe Courberaie)?

### *Le Malié (Prêles N° 149)*

Lieu-dit à Prêles. Ce lieu-dit a-t-il le sens de mauvais lieu (il jouxte le cimetière), ou désigne-t-il un endroit où poussent des pommiers sauvages, du latin *mespilum*, pomme sauvage (d'où les dérivés meslier, mêlier, pommier sauvage)?

### *Le Maupas (Prêles N° 154)*

Lieu-dit à Prêles. Généralement, en toponymie, le terme maupas a le sens de mauvais pas, mauvais passage, et dérive du latin *passus*, le passage. Bien que « Pas » soit avant tout utilisé en montagne (pour désigner un col), on peut aussi le rencontrer en plaine. On pourrait, peut-être, supposer qu'il y a eu disparition de la lettre *r* du nom Maupras, qui signifierait alors mauvais pré.

### *Mont-Souhait – Sur le Souhait (Prêles N° 144 et 132)*

Lieux-dits à Prêles. Nous nous demandons si ces lieux-dits n'ont pas la même origine que le Mont-Sujet (voir ce mot), du préroman *tsukko*, sommité? Au moment où le sens de ce mot ne fut plus compris, les gens le transformèrent en un autre terme qu'ils comprenaient et qui ressemblait phonétiquement au premier. Ce phénomène est assez courant en toponymie.

### *Les Morels – Sur les Morels (Prêles N° 129 et 128)*

Lieux-dits à Prêles. Sur le Morey: 1555. Faut-il donner à ces lieux-dits la même origine qu'aux noms de lieux Morat, Mur, etc., issus du latin *muricarium*, tas de pierres? Ou proviennent-ils de *moretum*, la roncière? La première hypothèse nous paraît la plus plausible, étant donné la nature du terrain, d'une part, et ce que nous avons dit des noms de lieux issus de la couverture végétale, d'autre part.

### *Les Mouchettes (Prêles N° 131)*

Lieu-dit à Prêles. Il ne s'agit certainement pas d'un toponyme dérivé de la mouche. Peut-être provient-il de moussu (germ. *mossa*), employé pour désigner un terrain humide, marécageux.

### *Les Nazieux (Prêles N° 102)*

Lieu-dit à Prêles. Bossard cite les lieux-dits Nésiau, Nasiau: pré sur lequel on faisait néser (= rouir) le chanvre et le lin. Il ajoute qu'on trouve le plus souvent ce toponyme au pluriel. Le lieu-dit Les Nazieux a-t-il le même sens?

### *Le Parlet (Lamboing N° 72)*

Chemin à Lamboing. Peut-on admettre qu'il y a eu interversion des lettres *a* et *r* (le phénomène n'est pas très rare)? Dans ce cas, Parlet pourrait signifier Pralet, petit pré.

### *Pentier (Diesse N° 12)*

Lieu-dit à Diesse. On trouve la mention En Son Pantier (Son: du latin *summum*, le plus élevé). Faut-il, dès lors, traduire «Pentier» pas «au sommet de la pente»? C'est possible. Pourtant, considérant que l'endroit est relativement plat et qu'il sert de pâturage, nous nous demandons s'il ne faut pas faire dériver ce toponyme de Patier, Paquier, Pasquier, qui signifient pâturage communal.

### *La Ravoye (Lamboing N° 65)*

Lieu-dit à Lamboing. S'agit-il (la situation du lieu-dit rend la chose possible) d'un endroit bien exposé au soleil? Les Vaudois utilisent les mots raveur et ravair dans le sens d'ardeur solaire (Bridel, p. 317).

### *Rimbergin (Lamboing N° 87)*

Lieu-dit à Lamboing. A Rimbergin, dit le Champ de la Croix de Sergi: 1555. Y a-t-il un rapport entre ce toponyme et les mots aberge, abergement, terre remise contre redevance par un seigneur à un paysan, en vue d'un défrichement? Peut-être, car l'endroit n'est pas très éloigné des lieux-dits Les Chéseaux et Les Condémines (voir ces mots).

### *Rosset Poirier (Diesse N° 22)*

Lieu-dit à Diesse. Poirier: voir Le Poirier au Chat. Rosset: l'endroit se trouve à proximité du marais, c'est pourquoi il pourrait dériver du germanique *raus*, roseau (en patois *rosel*), et désigner un endroit marécageux où cette plante abonde. (On trouve aussi à Lamboing, en 1659, un endroit humide appelé Au Ronsel à la Fontaine Saint Martin.)

### *Sur les Schéz (Prêles N° 93)*

Lieu-dit à Prêles. Dessoubs le Sché sur Bambois; Dessoubs le Seuj; Sur le Sché; Sur le Seuj: 1659. La carte nationale indique Sur les Schex. Sché nous incline à penser que l'origine du mot est *seca*, ou *secata*, de *secare*, couper, et que ce toponyme désigne une crête (on trouve des Siaz, Sciaz,

Chiaz qui ont ce sens). Seul nous inciterait plutôt à le rapprocher des toponymes Mont-Sujet, Mont-Souhait (voir ces mots). Enfin, l'orthographe Schex nous fait penser à Sex, Scex, du latin *saxum*, le rocher (c'est l'interprétation d'A. Rais).

### *Les Secs (Lamboing N° 64)*

Lieu-dit à Lamboing. On trouve, en Suisse romande, des Séchon, Séchard, Sécheron. On trouve également la mention En la Séchière à la Praye (Prêles, 1659). Tous ces toponymes évoquent des terres sèches. Ce n'est pas le cas du tout à Lamboing. Mais on sait qu'à cet endroit ont été exécutés, au début du siècle, des travaux de drainage qui ont supprimé deux ou trois ruisseaux.

### *La Violette (Diesse N° 41)*

Lieu-dit à Diesse. Il s'agit, à l'origine, de quelques maisons construites un peu au-dessus du village (les habitants de Diesse appellent aussi l'endroit Derrière Ville). Nous ne pensons pas que la fleur printanière ait donné son nom à ce lieu (si c'était le cas, on dirait plutôt Les Violettes). En effet, comme le dit P. Piémont (*op. cit.*), seules les formations végétales permanentes, comme le bois, la chênaie, la vigne, une haie, ont attaché leur nom au finage. C'est pourquoi nous voyons dans ce nom une altération de villette, diminutif de ville, le petit village.

Voici enfin quelques toponymes pour lesquels nous n'avons aucune explication à proposer :

- CHAMP BENEY (bénit?) (Prêles N° 138)
- LA MINE (fontaine située au milieu du village de Diesse)
- LES PRIMAS (Prêles N° 114)
- PRÉ RESSIN (Lamboing N° 85: Les Chéseaux)
- DERRIÈRE SERGI (Prêles N° 121)

*Frédy Dubois*

## INDEX ALPHABÉTIQUE

### A

Arzillière, l'

### B

Banbois, sous

Bassejet

Baume, la

Beney, champ

Blanchet, champ

Bois Communs

Bois des Fraises

Bois, Petit

Borne, la

Bornelet, le

Bottin,

Brues, les

Bulle

### C

Carrel, champ

Carron, le

Cerne, lac de la

Cerne au Meunier, le

Chable du Rochat, le

Chânet, le

Charbonnisses, les

Charrière, la vieille

Chasseral

Chassin

Châteaux, sur les

Châtillon

Châtillon, sous le

Chaux, sur la

Chaux, derrière la

Chemin des Mulets

Chenaux

Chésaux, les

Chintre

Clé, la

Combe d'Enfer, la

Combe au Fou, la

Combe Gaumé, la

Combe Robain, la

Combettes, les

Communance, la

Condémines, les

Côte, la

Coudre, la

Courbillon

Crêt, le

Creux, les

Croix, la

### D

Dame, champ de la

Deute, la

Douanne, la

Douanne, outre

### E

Enfer, combe d'

Envers, l'

Epine, l'

Epinettes, les

Esserts, les

### F

Favre, champ

Favris

Fin, la

Fontaine Gison

Fontaine Saint Martin

Fontenalle

Fornel, le

Fourchu, champ

Fraises, bois des

Frênes, les

H	P
Hages, les	Parlet, le
Hie, la	Pâturage du Haut
J	Pavé, le
Jardins Brûlés, les	Pentier
Jean Matheux, pré	Pierre, la
Jorat	Pierre à Déjeuner, la
Jorat le Brûlé	Pierre de Bâle, la
Jorbe, la	Place(s), la, les
L	Planches, les
Lac de la Cerne, le	Platin
Larzet, sur le	Poëts Prés, les
Long Pré	Poirier au Chat, le
Longues Raies, les	Praye, la
Louvin, bois de	Pré(s) au(x) Bœuf(s), le(s)
Luchette	Pré au Taureau, le
M	Prèze, la
Malatière, la	Primas, les
Malié, le	R
Marais, le	Rafour, le
Maupas, le	Raue, Rauette, la
Montet, derrière	Ravoye, la
Montet, sur	Rebat, au
Montillier des Combes	Reposière, la
Mont-Souhait	Rimbergin
Morels, les	Rochalle, la
Morterre	Roche, sur la
Mouchettes, les	Roches, les
Moulins, les	Rond Buisson
Mulets, chemin des	Ronde Faux, la
N	Rontes
Nazieux, les	Rossel, Pré
Neuve Métairie, derrière la	Rosset Poirier
Noire Combe, la	Ruelle, la
O	Rus, aux
Œuches, les	Ruz de Vavre, le
Œuchette, l'	S
Saigneules, les	Saignes, les

La Sauge  
Schez, sur les  
Scie, Scierie, la  
Secs, les  
Sergi, derrière  
Sevis  
Souhait, sur le  
Sujet, Mont

V  
Varnier, pré  
Vavre, ruz de  
Vernet, le  
Village, derrière le  
Violette, la  
Vou, champ

T

Taureau, pré au

## BIBLIOGRAPHIE

- CHESSEX, P.: *L'origine et le sens des noms de lieux*, Neuchâtel, 1946.
- CHESSEX, P.: *Les noms de lieux forestiers*, Neuchâtel, 1950.
- JACCARD, H.: *Essai de toponymie*, 1906, réimp. Slatkine, Genève, 1978.
- PIÉMONT, P.-A.: *La toponymie, conception nouvelle*, Strasbourg, 1969.
- NÈGRE, E.: *Les noms de lieux en France*, Paris, 1963.
- WIPF, G.-R.: *Noms des lieux des pays franco-provençaux*, Chambéry, 1982.
- BOSSARD M. et CHAVAN J.-P.: *Nos lieux-dits, toponymie romande*, Lausanne, 1986.
- Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Paris, 1924.
- PIERREHUMBERT, W.: *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, 1926, réimpr. 1978.
- PIERREHUMBERT, W.: *Causeries toponymiques*, dans *Musée neuchâtelois*, 1937.
- WEIGOLD H.: *Untersuchungen zur Sprachgrenze am Nordufer des Bielersees*, Berne, 1948.
- KRIEG, E.: *Les lieux-dits de La Neuveville*.
- PIERREHUMBERT, Ph.: *Les noms de lieux et lieux-dits de la paroisse de Moutier-Grandval*.
- BRÜCKERT, R.: *Les lieux-dits de Plagne*.
- MICHAUD, J.-P.: *Les lieux-dits d'Auvernier*, dans *Musée neuchâtelois*, 1980/N° 3.
- BOILLAT, M.: *Aperçu de toponymie*, dans *Les Franches-Montagnes*.
- MÜLLER, W.: *Le toponyme Chasseral*, dans *Onoma*, vol. XX, Louvain, 1976.
- Livres de reconnaissance de la paroisse de Diesse, 1555 et 1659.



